

Audition de Charlie McCreevy (marché intérieur et services)

Auditionné par les députés européens membres de la commission du Marché intérieur et de la commission des Affaires économiques et monétaires, M. Charlie McCreevy, commissaire désigné pour le marché intérieur et les services, s'est livré à une prestation fougueuse. Les questions ont porté sur tout un éventail de sujets: de ses vues concernant l'harmonisation fiscale à ses éventuelles futures ambitions politiques, et du gouvernement d'entreprise à la directive "Pièces détachées".

Dans sa déclaration d'ouverture, M. McCreevy a souligné qu'il est, depuis longtemps, partisan de l'Union européenne: lors de chaque référendum sur l'UE organisé en Irlande depuis 1972, il a fait campagne pour le "oui". Il a rappelé aux députés qu'il avait été le ministre des Finances chargé d'introduire l'euro dans son pays et qu'il s'était déjà présenté devant la commission des Affaires économiques et monétaires pour y représenter la présidence irlandaise.

Il a insisté fortement pour que les dirigeants politiques nationaux *"s'attachent davantage à expliquer aux citoyens ce que nous essayons de réaliser"*. Nulle part, a-t-il déclaré, le *"manque d'appropriation"* par les États membres n'a été plus apparent que dans la stratégie de Lisbonne: *"Nous n'exploiterons jamais tout le potentiel de l'économie communautaire pour arriver aux niveaux de croissance dont nous avons besoin, si les États membres ne cherchent pas réellement à s'attaquer aux problèmes en cause"*.

Il a souligné à quel point la réussite économique de l'Irlande avait été fonction de l'accès au marché intérieur. Il a ajouté: *"Je suis convaincu que le marché intérieur n'est pas incompatible avec la protection des consommateurs, la préservation de l'environnement, la cohésion sociale ou des services publics de qualité"*. Il a déclaré qu'il voulait, quand il quitterait ses fonctions, laisser derrière lui un environnement réglementaire sensiblement simplifié. Enfin, il a souligné que tous les États membres devaient *"cesser de considérer le respect des règles comme facultatif"*.

Taxation: non à l'harmonisation!

M. Alexander STUBB (PPE-DE, FI) lui ayant demandé s'il était favorable à l'harmonisation fiscale ou au passage au vote à la majorité qualifiée en matière fiscale, M. McCreevy a été catégorique: *"La fiscalité reste du ressort des États membres. Elle est au cœur de la démocratie représentative, et les États membres ont raison de défendre jalousement leurs prérogatives en matière fiscale. Je suis adversaire de l'harmonisation."* Répondant à M. Pierre JONCKHEER (Verts/ALE, BE), il a aussi exclu toute mesure communautaire visant à instaurer des taxes destinées à internaliser les coûts environnementaux. Il a déclaré que l'UE pouvait fixer des objectifs en matière de protection de l'environnement, mais qu'il appartenait aux États membres de fixer les taxes.

Interrogé par Mme Pervenche BERÈS (PSE, FR), présidente de la commission des Affaires économiques et monétaires, au sujet des pouvoirs de la Commission en matière fiscale, le commissaire désigné a déclaré: *"Au sein de la nouvelle Commission,*

les questions de fiscalité ressortissent aux compétences de Mme Udre [commissaire désignée à la fiscalité et à l'union douanière]. Elles ne relèvent pas de ma compétence, mais j'ai donné mon avis, et j'ai remarqué que, au cours de son audition, le commissaire désigné Verheugen a donné une réponse assez semblable".

Directive relative aux services et principe du pays d'origine

Répondant à des questions posées par Mmes Evelyne GEBHARDT (PSE, DE) et Anna HEDH (PSE, SE) au sujet du projet de directive relative aux services, il a martelé qu'il ne s'agissait pas de sacrifier des normes sociales ou environnementales à la croissance économique. Les trois éléments sont nécessaires et interdépendants, "*tels les trois pieds d'un tabouret*". En tout état de cause, la croissance économique est essentielle si l'on veut préserver la protection de l'environnement et le modèle social européen. M. McCreevy a aussi souligné que la directive ne cherchait pas à affecter les cadres régissant actuellement les secteurs des soins de santé et de l'audiovisuel. Répondant à Mme Hélène GOUDIN (IND/DEM, SE), qui se disait préoccupée par l'incidence de la directive sur le système suédois de négociations collectives, il a déclaré que les relations employeurs/travailleurs resteraient du ressort des États membres. Qualifiant la directive "*d'œuvre législative visionnaire*", il a reconnu qu'elle avait suscité des préoccupations. Il s'efforcera de rencontrer ces préoccupations dans le cadre du processus législatif, et des adaptations pourront être apportées pour éviter toute conséquence non souhaitable.

À Mme Bernadette VERGNAUD (PSE, FR), M. McCreevy a indiqué que le principe du pays d'origine n'était pas la seule option en matière d'ouverture des marchés; mais il a souligné que l'ouverture des marchés n'était "*pas un exercice improductif*". Par exemple, la libéralisation du marché des transports aériens a profité aux entreprises, aux consommateurs et à l'économie en général et déterminé une augmentation des recettes fiscales.

Relations Parlement/Conseil

M. Bill NEWTON-DUNN (ADLE, UK) a demandé au commissaire désigné s'il était toujours favorable au secret des délibérations législatives du Conseil ou si, sur le chemin de Damas, il avait eu une illumination et s'était converti. M. McCreevy a indiqué que les réunions du Conseil ECOFIN, qu'il préside, étaient généralement publiques. Il a souligné que le processus législatif communautaire, surtout quand la codécision s'applique, était, dans l'ensemble, transparent.

M. Simon COVENEY (PPE-DE, IE) a demandé à M. McCreevy s'il était toujours convaincu de la nécessité de réduire les pouvoirs budgétaires du Parlement. Au rôle qu'il avait joué précédemment - la défense des contribuables irlandais -, le commissaire désigné a opposé sa position nouvelle: il a promis de défendre avec zèle l'intérêt européen commun.

Brevets sur les logiciels

Répondant à des questions posées par Mmes Maria BERGER (PSE, AT) et Heide RÜHLE (Verts/ALE, DE) au sujet des brevets sur les logiciels, M. McCreevy a reconnu les préoccupations des utilisateurs de logiciels libres quant aux effets de nouvelles lois

en matière de brevets. *"Ces lois sont destinées à créer la sûreté juridique"*, a-t-il déclaré. Il s'est dit disposé *"à ouvrir des discussions pour parvenir à un équilibre raisonnable qui ne favorise aucune des deux parties"*.

Directive "Pièces détachées"

M. Alexander GRAF LAMBSDORFF (ADLE, DE) a interrogé M. McCreevy à propos de l'impact de la directive récemment proposée concernant l'ouverture du marché des pièces détachées pour véhicules automobiles. M. McCreevy s'est dit très favorable à la directive. *"Je ne crois pas qu'elle entraînera un glissement au niveau des normes de sécurité. Elle permettra à de petites et moyennes entreprises de croître. Nous pouvons examiner la possibilité d'intensifier la recherche, si cela contribue à dissiper les craintes; mais, à ce jour, toutes les expériences sont positives"*.

"Tout mon intérêt se porte sur l'Europe"

Mme Arlene McCARTHY (PSE, UK) a demandé à M. McCreevy s'il désirait véritablement ce poste de commissaire, puisque le bruit avait couru qu'il souhaitait rester dans la politique irlandaise, peut-être dans le but de devenir Taoiseach (Premier ministre) un de ces jours. Le commissaire désigné a déclaré que la fonction de Premier ministre ne l'intéressait pas et ne lui conviendrait pas, et qu'il s'était proposé pour être commissaire dès septembre 2003. Le retour à la politique irlandaise ne l'intéresse pas. *"Il était temps de faire quelque chose d'autre"*, a-t-il déclaré. *"Aujourd'hui, tout mon intérêt se porte sur l'Europe"*. Même dans ces conditions, et bien qu'il aime les paris, il a déclaré à M. Stubb qu'il n'allait pas indiquer qu'elles étaient ses chances de "réussir" son audition!

Plan d'action pour les services financiers

Abordant les questions économiques et financières, M. McCreevy avait déclaré dans son intervention d'ouverture: *"Ce que le Parlement a réalisé au cours des cinq dernières années est impressionnant. L'ambitieux plan d'action relatif aux services financiers a été réalisé du point de vue législatif: parmi les domaines inscrits à l'Agenda de Lisbonne, c'est un des rares domaines dont on puisse dire cela"*.

En ce qui concerne les futures propositions de la Commission, il a déclaré: *"Nombre d'entre elles, à juste titre, mettent fortement l'accent sur la mise en œuvre et le respect des règles convenues. En évaluant mon mandat, j'ai découvert des domaines - gestion d'actifs, compensation et liquidation, services financiers de détail, etc. - où le marché unique n'est pas une réalité. Cette situation est préjudiciable aux entreprises et aux consommateurs"*.

En ce qui concerne la coopération internationale, il a souligné: *"L'UE et les États-Unis doivent mieux comprendre leurs pratiques réglementaires et de surveillance mutuelles et, en amont de nos processus politiques respectifs, chercher à éviter, partout où cela est possible, les excès réglementaires. Mais j'espère - je souhaite - développer les relations financières internationales avec d'autres régions du monde: le Japon, et de nouveaux marchés tels que la Chine, l'Inde, etc."*.

Répondant à MM. Jean-Paul GAUZÈS (PPE-DE, FR) et Eion RYAN (UEN, IRL) sur ce qu'il envisageait, maintenant qu'une grande partie du plan d'action relatif aux services financiers était en place, M. McCreevy a souligné: *"On a fait beaucoup: 39 des 42 actions esquissées dans l'Agenda de Lisbonne ont été mises en œuvre: il s'agit d'un des rares domaines où cela a été fait, et le bilan est bon. Pourtant, je reconnais que le secteur dit souffrir de "fatigue", et j'en tiendrai compte. Nous devrions faire une pause et mettre en œuvre les mesures prises. Certaines propositions spécifiques pourront être encore nécessaires."*

Intérêts des consommateurs sur les marchés financiers

Mme Pervenche BERÈS a demandé au commissaire désigné comment les intérêts des consommateurs pouvaient être conciliés avec l'ouverture des marchés financiers. M. McCreevy a répondu: *"Ouverture des marchés et intérêts des consommateurs ne s'excluent pas mutuellement. Une bonne régulation et une bonne ouverture des marchés profiteront aux consommateurs, et cela en raison de la concurrence. À la concurrence par les prix succède généralement la concurrence par l'amélioration du service aux consommateurs"*.

Gouvernement d'entreprise et divulgation des comptes

MM. Ian HUDGHTON (Verts/ALE, UK), Peter SKINNER, (PSE, UK) et Paolo CIRINO POMICINO (PPE-DE, IT) ont tous demandé au commissaire désigné comment la transparence des comptes des sociétés pouvait être améliorée. Réponse: *"Dans les dernières années, on est allé vers une plus grande ouverture, car les actionnaires ont besoin de plus d'informations. Nous pourrions faire des recommandations, mais j'hésiterais à proposer des dispositions législatives lourdes: en effet, dans d'autres régions du monde, on n'a pas les mêmes préoccupations, et l'Europe se retrouverait donc handicapées sur le plan de la concurrence. Toutefois, rien ne s'oppose à ce que, dans ce domaine, l'Europe montre la voie à suivre. En fin de compte, c'est aux investisseurs qu'il appartient de se déterminer."*

Le pacte de croissance et de stabilité et l'euro

Interrogé par M. Gay MITCHELL (PPE-DE, IE) sur les avantages apportés par l'euro en matière de transparence des prix, M. McCreevy a déclaré: *"Cette évolution ne cessera de se renforcer et contribuera à faire baisser les prix, car les gens voyagent davantage et peuvent comparer les prix"*. En ce qui concerne le pacte de stabilité, le commissaire désigné a déclaré: *"Je serais en faveur des règles du pacte de stabilité, même si ce pacte n'existait pas. Toutefois, c'est M. Almunia [commissaire désigné aux affaires économiques et monétaires] qui est compétent en la matière. On peut discuter d'un éventuel assouplissement des règles, et la Commission a récemment fait une proposition. Il suffit d'examiner le cas de l'Irlande pour voir pourquoi il importe d'avoir des règles budgétaires."*

7.10.2004

Commission du Marché intérieur et de la Protection des consommateurs

Présidence: Phillip WHITEHEAD (PSE, RU)

Commission des Affaires économiques et monétaires

Présidence: Pervenche BERÈS (PSE, FR)

Pour de plus amples informations:

Richard Freedman - tél. +32 (0)2 284 1448 - e-mail: rfreedman@europarl.eu.int

Ralph Pine - tél. +32 (0)2 284 2941 - e-mail: rpine@europarl.eu.int